

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 5 MAI 2022

Présents : Marc PELARDY, Kamel YAHIAOUI, Lionel CHARLES, Elisabeth MARINO, Marie-France ROCHETTE, Norbert DUCHEZ, Anthony MURE, Henri PASCAL, Guillaume CHAZAL

Excusée : Stéphanie JOANDEL donne pouvoir à Elisabeth MARINO

Secrétaire de séance : Elisabeth MARINO

1 - Délibération sur admission et non-valeur de produits irrécouvrables

M le maire Informe les élus que l'on doit prendre une délibération sur admission et non-valeur de produits irrécouvrables. Il nous explique que cela concerne une ancienne locataire qui n'a payé, depuis 2015, le solde de ses loyers. Le total s'élève à 302,54 €. Cette somme doit être régularisée comptablement mais pourrait toujours être récupérée par la suite.

Après le vote : 10 voix pour ; délibération adoptée à l'unanimité

2 - Délibération DM virement de crédit pour remboursement prêt relais

Ceci concerne une somme oubliée sur le budget d'investissement pour l'emprunt. Il s'agit de 19 500€ qui seront à prendre sur l'achat futur du terrain. Ceci est une écriture de régularisation.

Après le vote : 10 voix pour ; délibération adoptée à l'unanimité

3 - R.G.P.D.

Une décision doit être prise concernant la protection des données. M. le Maire indique qu'il existait auparavant un échange entre les communes pour contrôler la protection des données. Cela n'existe plus. C'est maintenant Loire Forez Agglo qui s'en occupe moyennant la somme de 258 € par an. Tous les élus présents sont d'accord pour ce service qui nécessite toutefois 16 h de travail pour faire ce contrôle.

4 - C.C.A.S.

M. Le Maire indique qu'il faut renouveler le CCAS. Il faut désigner 4 personnes du Conseil Municipal et 4 personnes non élus.

Pour le C.M. : Henri Pascal – Anthony Mure – Guillaume Chazal – Lionel CHARLES

Kamel explique l'utilité d'avoir un CCAS .

7 – Questions diverses

* Monsieur le Maire informe les élus que la Commission de Sécurité demande de prendre en compte l'accessibilité sur le parking pour personne handicapée pour le multi-service.

* Elisabeth Marino donne les dernières informations reçues de la Fondation du Patrimoine. Un rendez-vous est fixé avec un spécialiste de la rénovation de la Madone le jeudi 12 mai à 18 h en Mairie. Anthony Mure se propose pour être aussi présent.

* M. le Maire informe les élus d'une réunion conviviale entre tous les agents du Pôle technique et tous les élus des 3 communes à Bard le 30 juin à 18 h.

* Kamel Yahiaoui relate la réunion qui a eu lieu à Verrières-en-Forez sur l'éolien et parle du Comité de pilotage. Cette réunion a eu lieu le 17 mars dernier. Le but est de demander à chaque commune du périmètre établi leur avis sur la pose d'éoliennes (4) sur Verrières-en-Forez. L'avis donné par l'ensemble des élus de Châtelneuf est défavorable : 10 voix contre ce projet.

* M. le Maire évoque les grandes lignes de la réunion à l'Agglo sur le PLUI. Actuellement, il concerne 45 communes et va être étendu à l'ensemble des 87 communes représentant l'agglomération. Le PLUI actuel à 45 communes devrait être validé en fin d'année 2022 voir début 2023.

* Une réflexion est engagée pour la destinée du terrain communal. Plusieurs idées sont évoquées entre autre celle de faire un city stade. En attendant les cages de foot pourront y être posées.

* Une invitation à déjeuner est proposée de la part de M. le Sénateur FOURNIER à l'Auberge de Garnier le jeudi 19 mai prochain regroupant les communes de l'ancien canton de St-Georges-en-Couzan.

Fin de la réunion à 22 h 30.